



Des noms chargés d'histoire

Le toponyme Eecke signifie chêne ; pourtant c'est un drôle d'arbre qui est planté au milieu du cimetière de la commune. Il s'agit d'une grande tour en bois charpentée, abritant deux cloches qui annonçaient autrefois les offices religieux, les événements de la vie municipale et sonnaient le toc-



Klockhuis d'Eecke.

sin. Cette klockhuis « maison des cloches », apparue en Flandre au XVI^e siècle, a connu une histoire pleine de rebondissements. En 1659, la tour située au milieu de l'église s'effondre ; une nouvelle tour est reconstruite sur le devant de l'église en 1661-1662. Cette proximité vis-à-vis de l'église est jugée trop dangereuse, un incendie enflammerait les deux édifices. En 1783, la klockhuis est donc déplacée d'une vingtaine de mètres à l'aide de rouleaux de bois comme pour les moulins à vent. Les mésaventures ne s'arrêtent pas pour autant. Le son des cloches déstabilisait le bâtiment, déréglant même l'horloge. En



Klockhuis d'Eecke.

1787, un charpentier eut l'idée de caler la tour à l'aide de grandes poutres placées en croix sur deux flancs. Tout au long du XIX^e siècle, on espéra la construction d'une tour en béton. Aujourd'hui ce semblant de fragilité fait la célébrité du village. Au même titre que les lieux-dits « commanderie ou fermes des templiers ». Ils renvoient à la destinée tragique de cet ordre militaire et religieux, dont les membres furent persécutés au XIV^e siècle. Aujourd'hui, certaines rumeurs rapportent que les trésors des Templiers seraient toujours enfuis en terre flamande. Intox ou vérité ?...



Klockhuis à Hardifort.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bailleul : Musée Benoît de Puydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites des jardins du Centre de Phytosociologie en saison (03.28.43.81.00), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.43.81.00).

Boeschève : Visites du Moulin de l'Ingratitude ou « Ondankmeulen » (03.28.42.50.24), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

Cassel : Visites du moulin « Casteel Meulen », visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.40.52.55), brasserie Zannekin (03.28.48.43.22).

Godewaersvelde : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique de produits du terroir 03.28.43.83.60).

Hazebrouck : Musée municipal « Ancien Couvent des Augustins » (03.28.43.44.46), Maison Musée de l'Abbé Lemire (03.28.41.84.67), Club Montgolfière Passion (03.28.41.65.59).

Saint-Jans-Cappel : La Flandre à dos d'âne toute l'année sur rendez-vous (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

Steenvoorde : Visites des Moulins Drievemoulen et Noordmeulen sur rendez-vous (03.28.42.97.98), Maison des Automates « les Gigotos Automates » (06.74.30.43.08).

Terdegem : Visites du Moulin de la Roome sur rendez-vous (03.28.43.45.81), visites du « Steenmeulen », du musée rural flamand sur rendez-vous (03.28.48.16.10).

Manifestations annuelles

Bailleul : Carnaval week-end de mardi gras (03.28.43.81.00), Fête de l'Epouvantail en juillet (03.28.43.81.00).

Berthen : Fête de l'Attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

Boeschève : Fête à l'Ancienne en août (03.28.42.51.25).

Cassel : Carnaval d'hiver dimanche avant Mardi gras, Carnaval d'été lundi de Pâques, « Cassel cornemuses » en juin, Fête du « Casteel Meulen » - 14 juillet, Salon des Antiquaires en septembre (03.28.40.52.55).

Godewaersvelde : Fête du Cochon en août (03.28.42.50.06), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.43.81.00).

Hazebrouck : Carnaval de la mi-Carême, Championnat de Flandres de montgolfières en mai, Fête des amis de « Tis'je » et « Tas'je » en juillet (03.28.43.44.45), « Ville ouverte » festival d'artistes de rue en septembre (03.28.49.51.30).

Saint-Jans-Cappel : Feux de la Saint-Jean en juin (03.28.50.38.50), Fête des Moissons en août (03.28.41.25.29).

Sainte-Marie-Cappel : Festival International de la Bière Artisanale en septembre (03.28.40.52.55).

Steenvoorde : « Mei Feest » fête agricole en mai, Fête du Houblon en octobre (03.28.49.77.77).

RDV Nature et Patrimoine : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme des Monts de Flandre à Bailleul : 03.28.43.81.00.

Office de Tourisme de Cassel : 03.28.40.52.55.

Mairie d'Hazebrouck - Service

Tourisme : 03.28.43.44.45.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 13

Circuit du Klockhuis Eecke, Caëstre

(5,5 ou 10 km - 1 h 50 ou 3 h 20)



Village d'Eecke.

- Randonnée Pédestre**
- Circuit du Klockhuis : 5,5 ou 10 km**
- Durée : 1 h 50 ou 3 h 20**
- Départ : Eecke : église, parking**
- Balises jaunes**
- Cartes IGN : 2403 Ouest et 2404 Ouest**

L'avis du randonneur :

Ce parcours s'adresse autant au randonneur régulier qu'au promeneur occasionnel. Fermes traditionnelles et petit patrimoine religieux jalonnent l'itinéraire. La meilleure période s'étend d'avril à octobre. Certains passages humides nécessiteront le port de chaussures étanches en période de pluie.



Au départ du circuit.



Circuit du Klockhuis

(5,5 ou 10 km - 1 h 50 ou 3 h 20)

Départ : Eecke : église, parking

1 Dos à l'église, partez à gauche et, face à l'estaminet, empruntez à droite la rue de la Brasserie puis bifurquez à gauche. *Vue sur les monts Cassel et des Récollets.*

2 Dans le virage, continuez en face par le chemin entre les habitations et descendez vers la RD 933.

3 Traversez prudemment la route et suivez le chemin du Pavé d'Hazebrouck. Croisez une chapelle et au croisement suivant allez tout droit. Empruntez à gauche le premier chemin. Laissez le chemin à votre droite, croisez une ferme - chemin du Mâlin - puis une intersection. Allez tout droit et passez entre les hangars agricoles.

4 Après la ferme, le chemin à travers champs effectue un coude à droite et à gauche puis file droit sur 600 m. Au bout, arrivé au ruisseau du Galge, continuez à gauche. Le chemin se macadamise. Juste après les habitations, suivez à gauche le sentier.

5 A la haie - fourche - partez à droite - chemin du Pré. A la route, prenez à droite puis le premier chemin à gauche. Celui-ci, après 500 m, fait un coude à gauche. Tournez à droite sur la route et aboutissez sur la RD 933. En longeant le bas-

côté, dirigez vous à droite vers le centre de Caestre. Empruntez la deuxième rue à gauche - rue de la Commanderie. Empruntez à droite l'ancienne voie ferrée Hazebrouck-Poperinge sur 850 m.

6 Virez à gauche derrière l'habitation « refuge du renard » et suivez le premier chemin à droite. Ce chemin herbeux coupe une route simple et rejoint la RD 139. Vue sur le village de Eecke et son « Klockhuis ». Suivez bien le balisage.

7 Au stop, remarquez la Vierge nichée dans un tilleul. Prenez à gauche puis la deuxième rue à droite - rue du Vivier. Au bout, rejoignez à gauche le centre-village. Empruntez la rue du Clocher et passez au pied du Klockhuis.

CIRCUIT COURT 5,5 km

2 Continuez sur la route et virez à gauche à l'intersection suivante. Coupez la route - prudence - et descendez en face. En bas, quittez la route et grimpez le sentier à droite puis rejoignez à gauche l'ancienne voie ferrée. Poursuivez à gauche.

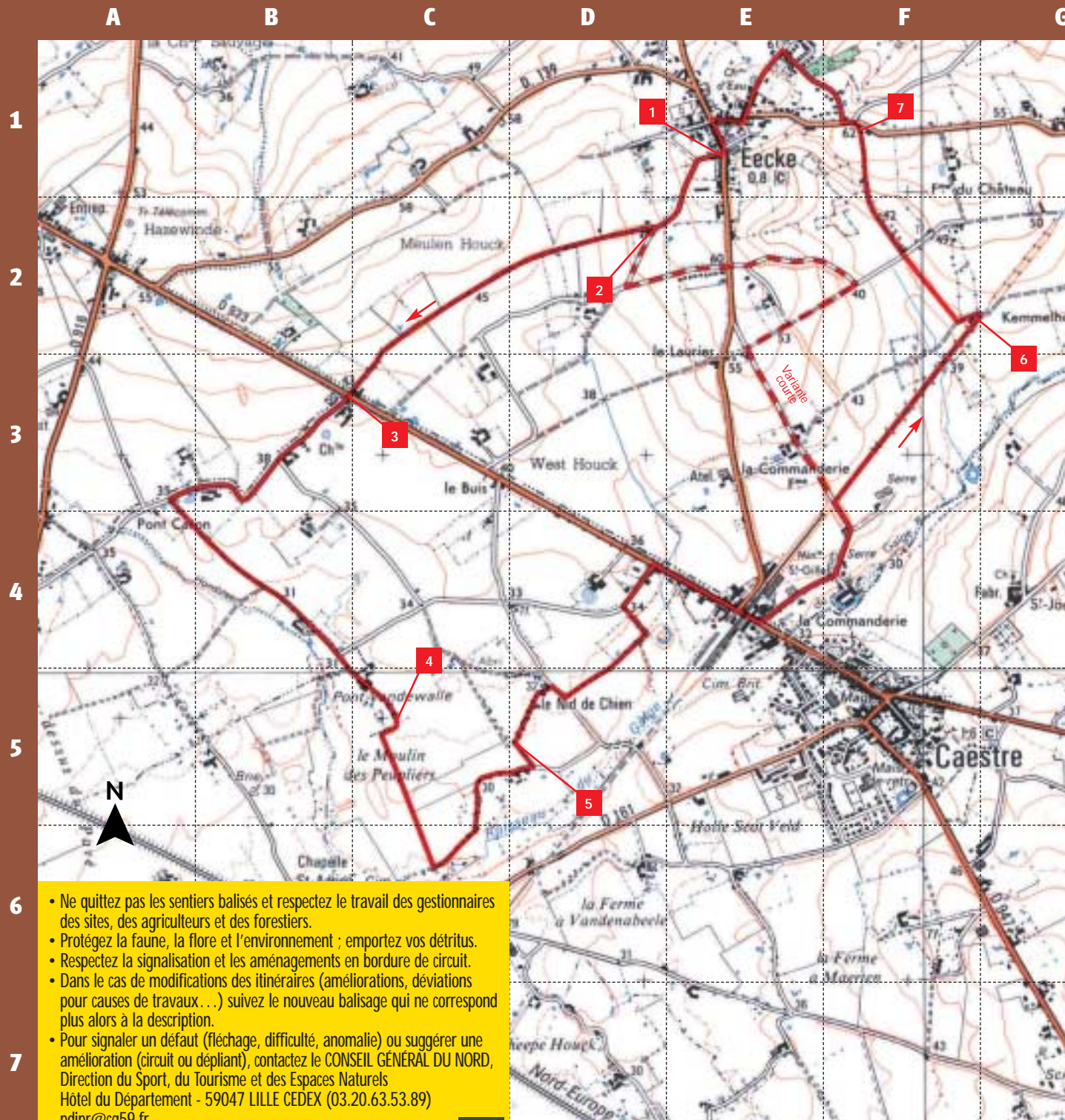
Allez en **6**.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

